

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,  
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,  
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant  
**Les chiffres des émissions de GES de l'agriculture wallonne  
par rapport à l'agriculture mondiale**

Monsieur le Ministre,

La Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) rappelle que l'agriculture wallonne est porteuse de solutions notamment pour le défi climatique. De plus, les agriculteurs sont excédés de voir leur activité scrutée et utilisée comme un outil de greenwashing ou de promotion d'intentions politiques séduisantes pour l'électorat. Il est indispensable de consolider les piliers économique et social pour une agriculture familiale réellement durable.

Le secteur agricole est au centre de nombreux enjeux sociétaux majeurs, de la gestion de l'environnement et du défi climatique à la souveraineté alimentaire, et il est urgent d'écouter d'abord et avant tout ceux qui y travaillent pour définir le cadre de son évolution. Concrètement, l'agriculture est porteuse de solution tant dans le cadre du maintien de la souveraineté alimentaire, c'est évident, que du défi climatique. Pour rappel, l'agriculture wallonne est émettrice de moins de 14 % des GES (Gaz à Effet de Serre) de notre région, là où l'agriculture mondiale atteint les 25 %. Depuis les années 90, alors que le transport a augmenté ses émissions de 30 %, l'agriculture wallonne les a réduits de plus de 17 %.

Monsieur le Ministre, avez-vous connaissance de ces chiffres et, dans l'affirmative, comment les analysez-vous? Très concrètement, comment aider les agriculteurs à évoluer dans la durabilité (en valorisant le travail déjà réalisé dans ce sens)? Comment les accompagner dans la transition alors que l'on sait que les ressources agricoles et forestières sont inégalement réparties sur la planète et que les pratiques agricoles doivent continuer à évoluer dans le sens d'une agriculture écologiquement intensive conciliant la nécessaire productivité des terres avec une très haute attention environnementale?

Je vous remercie.

## **Réponse du Ministre Henry:**

[Juin 2021]

Je suis en effet au courant des chiffres évoqués par l'honorable membre.

Je me dois cependant de préciser que le chiffre de 25 % au niveau mondial publié par la FAO concerne l'agriculture, mais aussi les changements d'affectation des terres, c'est-à-dire la déforestation. Ces données ne sont donc pas directement comparables avec celles publiées pour la Wallonie.

Les données publiées pour la Wallonie ne concernent que le secteur agricole stricto sensu. En 2019, les émissions du secteur représentent 12,3 % des émissions totales de gaz à effet de serre de la Wallonie, dont 11,3 % proviennent de la fermentation entérique, de la gestion des effluents et des sols agricoles, qui sont les catégories classiques de l'inventaire.

Les émissions du secteur agricole liées à l'énergie comme l'usage de machines agricoles et le chauffage de serres représentent 1 % des émissions totales et sont également comptabilisées dans les émissions du secteur dans le bilan wallon.

Le chiffre de 11,3 % est à donc comparer avec la moyenne européenne, où l'agriculture représente 12,5 % des émissions totales des 27 États membres. La Wallonie fait donc légèrement mieux que la moyenne européenne, mais reste dans le même ordre de grandeur. Au niveau de l'ensemble des pays industrialisés, le dernier bilan des Nations Unies, qui est établi selon le format de rapportage appliqué par la Région wallonne, estime la part du secteur agricole à 9,1 %.

En 2019, l'agriculture wallonne a réduit ses émissions de 16,2 % par rapport à 1990, tandis que celles du transport, qui est sans aucun doute le secteur le plus problématique, ont augmenté de 30 %.

Ceci étant, vu l'ambition wallonne de réduire les émissions de - 55 % par rapport à 1990, tous les secteurs, y compris le secteur agricole, seront appelés à réaliser des efforts de réduction, même si je partage la préoccupation de l'honorable membre de garantir notre souveraineté alimentaire, des crises récentes comme le Covid-19 ou le blocage du canal de Suez ayant souligné la vulnérabilité des échanges internationaux. Le travail de préparation du nouveau Plan Air Climat Énergie 2030 a ainsi commencé, avec notamment le démarrage de travaux du panel citoyen en avril 2021.

Enfin, il me revient que plusieurs initiatives privées se développent vis-à-vis du secteur. À cet égard, je pense que les partenariats public-privé pourraient jouer un rôle intéressant en vue de rétribuer les contributions positives du secteur, mais qu'il convient de les encadrer, afin d'assurer un suivi des actions selon une méthodologie validée, mais aussi d'éviter tout double comptage éventuel des réductions d'émissions.